

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

11 JUILLET 2013

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Désaffectation,
déclassement et cession
du bien sis 3, place du
Château à Aigremont**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 15 juillet 2013
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 12 juillet 2013
et qu'il est donc exécutoire.

Le 12 juillet 2013

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille treize, le 11 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 juillet deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON*, Madame GOMMIER, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL*, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur PRIOUX, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS

*Madame GENDRON (sauf pour les dossiers 13 C 00 et le procès-verbal de la séance du 30 mai 2013)

*Monsieur RAVEL (sauf pour les dossiers 13 C 00 et le procès-verbal de la séance du 30 mai 2013)

Avaient donné procuration :

Monsieur MAILLARD à Monsieur HAÏAT
Madame USQUIN à Madame MAUVAGE
Madame NICOT à Madame GENDRON
Madame DE CASTRO COSTA à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur PERRAULT à Monsieur LAMY
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA
Monsieur FAVREAU à Monsieur PIVERT
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur FRUCHARD

Était absente :

Madame RHONÉ

Secrétaire de séance :

Madame TÉA

N° DE DOSSIER : 13 D 23

OBJET : DÉSAFFECTATION, DÉCLASSEMENT ET CESSIION DU BIEN SIS 3 PLACE
DU CHÂTEAU A AIGREMONT

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye est propriétaire d'un bien situé sur le territoire de la commune d'Aigremont. Cette maison *sise* 3, place du Château et cadastrée AB 229 pour une contenance de 4 613 m² comprend l'ancien logement de gardien des serres municipales et du centre de loisirs de La Forestine pour une surface de 111 m².

Le logement étant aujourd'hui vacant et compte tenu du souhait de Monsieur le Maire d'Aigremont d'agrandir la Mairie qui jouxte cette maison, il est opportun de céder ce bien et son terrain d'assiette (environ 47 m²) à la Ville d'Aigremont.

Le 22 mars 2013, France Domaine a estimé ce bien à 337 000 € avec une marge de négociation possible de 10%.

Un accord a été trouvé aux termes duquel la Ville d'Aigremont s'est engagée à acquérir le bien pour un montant de 300 000 € et à installer un dispositif de vidéo surveillance des serres de la Ville de Saint-Germain-en-Laye qui jouxte sa mairie.

Il est proposé au Conseil Municipal, de constater la désaffectation du bâtiment et de prononcer son déclassement préalable à la cession à la Ville d'Aigremont au prix de 300 000 € conformément à l'estimation de France Domaine en date du 22 mars 2013 et dans les conditions sus mentionnées.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

CONSTATE la désaffectation du bâtiment *sis* 3, place du Château à Aigremont,

PRONONCE le déclassement du terrain d'assiette et du bâtiment situé sur la parcelle AB 229,

AUTORISE la vente du bien à la Ville d'Aigremont au prix de 300 000 € sur la base de l'estimation de France Domaine et dans les conditions précisées ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'opération.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1er Maire-Adjoint,


Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines